

## COMITE SYNDICAL du 22 mars 2017

### Procès-Verbal

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 30 Présents : 21

Président : M. JOUBERT Claude

Secrétaire de séance : M Fessy Serges

Date de convocation : 1<sup>er</sup> mars 2017

Membres présents à la séance : MM. les Délégués suivants :

Les Ardillats : .....	Mme LANGLOIS Véronique	M. TAGUET Serge
Beaujeu : .....	M. SOTTON Sylvain	M. DUBOST Patrick
Cercié .....		
Chénelette .....	M MARTINI Louis	BOUCAUD Jean-Paul
Dracé .....	M. PIAZZA Gilbert	
Lantignié .....	M. JOUBERT Claude	
Marchamp .....	M. DUPON Claude et M. PERRAUD Jean-Louis	
Quincié en Beaujolais .....	M. MICHAUD Daniel	LAPALUS Jean René.
Régnié – Durette .....	M. FAVRE Patrick	
St Didier Sur Beaujeu .....	M. DUBOST René	M. COMBET André
St Jean d' Ardières. ....	M. FESSY Serges et	M MAZILLE Michel
St Lager .....	M. RUET Eric	
Taponas .....	M. CIMETIERE Gérard	
Vernay .....	M. PERRET Dominique	
Villié - Morgon .....	M. TOURNISSOUX Serge	

Délégués excusés : M. FAYARD Daniel Mme CRETIN LOPEZ Jacqueline M. BRUNET Eric M LEFESSANT Patrick  
M SIMONET Pascal M. CHARCOSSET Frédéric M. MORAZZANI Jean-Jacques M. RINGUET Christophe et M.  
CANCELA Jany

#### Rappel de l'ordre du jour :

- Procès - Verbal de la dernière séance
- Préparation budgétaire : CA2016 CG2016 projet de BP2017
- Points d'information (subventions, études, travaux, exploitation)
- Questions diverses

1. Approbation Procès-Verbal du comité syndical du 14/12/2016

L'approbation du procès-verbal du comité syndical du 14 décembre 2017 est proposée au comité syndical.

L'ordre du jour est rappelé ci-après :

- Demande de subventions pour l'opération Pliocène
- Procès - Verbal de la dernière séance
- Etude des surconsommations
- Redevance eau potable 2017 - **pas d'augmentation cette année comme l'an dernier**
- Points d'information (subventions, études, travaux, mutuelle personnel)
- Questions diverses

Pas de remarque, il est adopté à l'unanimité.

## 2. Préparations budgétaires

M Le président rappelle que les tarifs ont été votés lors du comité syndical de décembre 2016 et donc le projet de BP 2017 a été monté en intégrant les nouveaux tarifs : **stratégie tarifaire sans augmentation en 2017** (part fixe à 48,56 € par an, part variable à 1,2401 € par m<sup>3</sup> consommé).

Il est rappelé que la préparation du budget a été faite lors du bureau du 15 mars 2017 et qu'il reste dans les orientations définies lors de l'audit financier du cabinet CERALP en 2015.

M Le Président demande à M Serges Fessy, qui l'accepte, de procéder à la lecture du CA 2016 et du la proposition de BP 2017. Il est proposé une lecture horizontale conformément à la présentation au format papier, et que le vote se fasse après lecture complète, ce que le comité accepte à l'unanimité.

Dans un souci de lisibilité et de bonne compréhension ; il est lu pour chaque article et chaque chapitre : le réalisé 2016, les crédits de reports proposés et le budget prévisionnel 2017 proposé.

MM Joubert et Fessy recommandent à chacun des délégués de poser toutes les questions nécessaires au fil de la lecture, notamment à chaque fin de chapitre car il est proposé de voter le budget par chapitre.

Régulièrement, la lecture est arrêtée pour répondre aux différentes questions et donner le détail de tel ou tel article et notamment les précisions apportées par les annexes :

- annexe 1 et 2 : échéancier des emprunts et état des intérêts courus non échus
- annexe 3 : redevance (historique et simulation 2017)
- annexe 4 : participation du SIAMVA au SIEVA selon comptabilité analytique
- annexe 5 et 6 : tableau des investissements programmés (cf. ci-dessous) et état des restes à réaliser

M Serges FESSY précise que le SIEVA est en train de consolider l'emprunt décidé de 3.400.000 € car l'important programme de sécurisation a démarré.

Lors de la programmation des travaux (annexe 5 du budget), M Daniel Michaud, Vice-Président en charge des travaux et du patrimoine commente les travaux proposés.

Désignation	Report 2016 ttc	Compléments	Investissements 2017	2018	2019	Au-delà	Observations
Station de traitement Taponas - transformateur							
Transformateur	100 000 €	15 400 €	115 400 €				
Rejet en Saône et raccordements hydrauliques	600 000 €		500 000 €	100 000 €			
Aménagement paysager et divers	77 280 €		17 280 €	60 000 €			prévoir un projet une fois terrassements réalisés
Réhabilitation des réservoirs							
Etanchéité Tranche Ferme	291 684 €	119 000 €	410 684 €				
Etanchéité Tranche Conditionnelle				311 000 €			abandon ouvrages / réserve incendie, réflexion
Génie civil							
Mise en sécurité							
Rrestructuration hydraulique							
2nd ressource du Pliocène canalisations et forages							
Canalisations	1 038 795 €	876 000 €	1 746 795 €	168 000 €			168 000 à affecter (branchements Plomb, autres) convention sncf rff, merlon appr...
Forage 1 Equipements		206 000 €	206 000 €				
Bâtiment, clôtures...		365 000 €	265 000 €	100 000 €			Recherche d'économie / barbelé + clôture végétalisée; 0 enrobée...
Raccordement électrique ENEDIS		50 000 €	50 000 €				
Automatisme et télégestion			25 000 €	25 000 €			programmation de la relation Taponas / Pliocène
Création Forage 2				221 000 €			
Génie Civil Forage 2				156 000 €			
Equipements Forage 2				140 000 €			
Télérelève		750 000 €	750 000 €				rachat parc compteur 229 096 ttc + déploiement 6 mois
Renouvellement canalisations et 57	541 007 €	795 000 €	1 336 007 €	795 000 €	795 000 €	795 000 €	taux de renouvellement 0,61%, confor tableau spécifique pour arbitrage
Branchement Plomb		168 000 €	168 000 €	200 000 €	200 000 €	200 000 €	DOE opération agence; réserve 168 000 plicène
Chlorations secondaires	223 833 €		223 833 €	75 595 €			Réception à programmer après finitions
Champ captant de Taponas, protection / DUP	188 663 €		10 000 €	178 663 €			attente DUP (attente enquête publique)
Réhausse, sécurisation têtes de puits							
Mise en sécurité du puisard							
Protection (fossé...)							
Chemin d'accès							
Renforcement capacité de pompage						860 000 €	
Fontbel						660 000 €	en cours d'étude, date de rendu?
213 construction	5 000 €		5 000 €				petit entretien
203 frais études	44 660 €	15 340 €	60 000 €				divers études (déclaration, autorisation, plicène, fontbel...)
218 autres immobil bureau		6 000 €	6 000 €				copieur
DIVERS Urgences, extensions, bâtiments, dernière minute	600 000 €		257 239 €				non affecté
<b>Propositions pour le BP2017</b>	<b>3 710 922 €</b>	<b>2 441 316 €</b>	<b>6 152 238 €</b>	<b>2 530 258 €</b>	<b>995 000 €</b>	<b>2 515 000 €</b>	

Daniel Michaud détaille le chantier du Pliocène avec les différentes phases : canalisations et forages. Il est rappelé la réunion du 15 juin 2017 à St Jean d'Ardières pour se caler avec la SNCF pour la convention (volet assurances) et l'objectif de démarrer les travaux en Novembre 2017.

La liste des travaux proposés au renouvellement est présentée au bureau syndical

Détail travaux de canalisations (renforcement, renouvellement, extension)	Travaux HT	Opération TTC	Cumul	
Quincié renforcement Cime de Cherves	79 000,00 €	100 488,00 €	<b>100 488,00 €</b>	<i>Renouvellement 2017 + opportunités urgences..</i>
Quincié extension Cime de Cherves	57 000,00 €	72 504,00 €	<b>172 992,00 €</b>	
Chénelette extension Delphins	50 000,00 €	63 600,00 €	<b>236 592,00 €</b>	
Dracé RD109	87 000,00 €	110 664,00 €	<b>347 256,00 €</b>	
Dracé impasse du sentier	30 000,00 €	38 160,00 €	<b>385 416,00 €</b>	
Cercié la Terrière	132 000,00 €	167 904,00 €	<b>553 320,00 €</b>	
St Jean Achèvement Bel Air	138 000,00 €	175 536,00 €	<b>728 856,00 €</b>	
Quincié Jonnerys	53 000,00 €	67 416,00 €	<b>796 272,00 €</b>	
Beaujeu les Etoux	116 000,00 €	147 552,00 €	<b>943 824,00 €</b>	
Saint Lager Fort Michon	193 000,00 €	245 496,00 €	<b>1 189 320,00 €</b>	
Beaujeu RD337	178 000,00 €	226 416,00 €	<b>1 415 736,00 €</b>	
Quincié St Nizier	153 000,00 €	194 616,00 €	<b>1 610 352,00 €</b>	
Saint Lager la Grand Raie	168 000,00 €	213 696,00 €	<b>1 824 048,00 €</b>	
Chénelette extension Pétaissé	51 000,00 €	64 872,00 €	<b>1 888 920,00 €</b>	

M le Président propose que l'on passe aux votes. M Fessy sollicite les dernières questions.

### Affectation du résultat

Le compte administratif 2016 et le compte de gestion dressé par M Bauer, comptable du Syndicat, ont été édités et transmis au comité pour présentation.

Est donné lecture en séance les éléments constatés à la clôture de l'exercice 2016, à savoir :

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2015	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2016	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2016	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016
I - Budget principal					
Investissement	-415 768,21	0,00	-260 690,55	0,00	-676 458,76
Fonctionnement	1 315 848,14	415 768,21	309 526,84	0,00	1 209 606,77
TOTAL I	900 079,93	415 768,21	48 836,29	0,00	533 148,01
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	900 079,93	415 768,21	48 836,29	0,00	533 148,01

M Serges Fessy dit que le bureau propose d'affecter le résultat de fonctionnement en section d'investissement car l'emprunt prévu a été consolidé et les travaux sont démarrés et qu'il n'est pas proposé de contracter un nouvel emprunt cette année.

**Le comité accepte à l'unanimité d'affecter l'excédent de fonctionnement dans la section d'investissement.**

### Vote du compte administratif 2016

Monsieur le Président sort de la salle pour le vote du compte administratif 2016.

M Le Vice-Président Serges Fessy demande au comité de procéder au vote du compte administratif 2016.

**Le comité approuve le compte administratif 2016 à l'unanimité.**

M le Vice-Président demande au Président de revenir en salle de comité.

M Le Président s'exécute et remercie le comité syndical de sa confiance.

#### Vote du compte de gestion 2016

Après avoir constaté que les résultats du compte de gestion 2016 concordent avec ceux du compte administratif 2016, M Le Président demande au comité de procéder au vote du compte de gestion 2016.

**Le comité approuve le compte de gestion 2016 à l'unanimité.**

#### Vote du budget prévisionnel 2017

Monsieur Le Président soumet au comité le vote du budget prévisionnel 2017.

**Le comité vote le budget prévisionnel 2017 à l'unanimité.**

M le Président remercie les délégués pour leur très grande assiduité aux séances du comité syndical du SIEVA.

### 3. Points d'avancement

Il est rappelé que l'ensemble des points ci-après ont été vus aussi lors du bureau syndical du 15 mars 2017.

#### *Subventions*

- Sollicitation avant fin juillet 2016 dans le cadre du nouveau système d'aides du Département du Rhône (1 dossier / demande) :
  - o Pliocène
  - o Télé relève
  
- En parallèle sollicitation agence de l'eau pour les nouveaux dossiers et relance pour la station de traitement

#### *Etudes*

##### Consultation des maîtres d'œuvres

M le Président fait sortir de la salle tous les représentants des entreprises privées présents.

Au vu de la prochaine échéance du marché de maîtrise d'œuvre (Juillet 2017) il est expliqué le besoin de lancer la nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre. Il est rappelé la proposition du bureau de procéder de la manière habituelle, à savoir une consultation restreinte avec sélection des 3 meilleurs candidats ou à définir

La consultation concernera la maîtrise d'œuvre des travaux d'infrastructure sur le réseau d'alimentation en eau potable et les ouvrages associés sur le périmètre du syndicat, pour l'essentiel :

- renouvellement de réseaux
- renforcement de réseaux
- extension de réseaux
- renouvellement des branchements en plomb
- renforcement des infrastructures (ouvrages)

- réhabilitation d'ouvrages

Au vu des programmes de travaux annuels du syndicat, le seuil des 200 000 € induit une publicité au BOAMP+JOUE et le syndicat mettra en œuvre l'obligation de dématérialisation.

Il est proposé une consultation selon la procédure négociée spécifique de maîtrise d'œuvre conformément à l'article 74 du CMP.

La CAO (Commission d'Appels d'Offres), composée en jury, sera réunie autant de fois que nécessaire pour analyser et donner son avis sur les dossiers de candidatures qui seront sélectionnés sur la base des critères suivantes :

- capacités professionnelles (compétences, références)
- capacités financières
- capacités techniques (moyens humains et matériels)

Les critères étudiés pour l'analyse des offres seront précisés dans le règlement de la consultation et sont pour l'essentiel la valeur technique, méthodologique et le prix des prestations.

Pour mémoire les membres de la CAO composée en jury sont :

- Titulaires : MM Joubert, Combet, Fayard, Fessy, Lefessant et Perraud
- Suppléants : MM, Cancela Favre Cimetière, Piazza et Mazille

*Bien que facultatif, il est précisé que le comptable public et un représentant du directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes seront conviés à titre consultatif aux réunions de la CAO composée en jury.*

Le comité, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Approuve le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre sur les bases détaillées ci-avant
- Confirme la publicité au BOAMP et JOUE
- Demande la mise en œuvre d'une procédure négociée spécifique de maîtrise d'œuvre conformément à l'article 74 du Code des Marchés Publics
- Donne pouvoir au Président de lancer la consultation et signer toute pièce s'y afférant

#### Autorisation de prélèvement du Pliocène

OK pour l'autorisation provisoire, anticiper l'autorisation définitive.

M Daniel Michaud expose au syndicat l'intérêt d'établir une note de synthèse de l'histoire de la nappe du Pliocène du syndicat avec l'aide du bureau spécialisé CPGF Horizons et surtout M Franck Lenclud, car le sujet est très pointu et nécessite une véritable expertise. Le comité confirme à l'unanimité l'intérêt de cette synthèse.

Michel Mazille demande le prix de ce travail, il est précisé environ 4 000 €.

*Hors réunion : M Lenclud a consenti à une remise et transmet une facture limitée à 3 000 €.*

Concernant le même sujet, M Daniel Fayard a relaté lors du bureau syndical du 15 mars 2017 la réunion organisée par l'EPTB Saône Doubs concernant le lancement d'une étude globale sur la nappe des sables du Pliocène ou plutôt les nappes des Sables du Pliocène, et la demande de l'EPTB de récupérer les documents existants.

Le comité confirme à l'unanimité que la note de synthèse ci-avant pourra être transmise à l'EPTB Saône Doubs.

Procédure DUP en cours : l'ARS (2/3/2017) sollicite une délibération du syndicat pour se positionner par rapport à l'abandon définitif des 6 sources (sauf Fontbel) faisant l'objet de la DUP de 1996.

Actuellement, le syndicat a délibéré 2 fois :

- délibération de 2008 décidant " de continuer à entretenir les sites des sources dont l'exploitation est abandonnée conformément aux prescriptions de l'arrêté préfectoral afin de les préserver pour les générations futures".  
Ce qui signifie que le SIEVA abandonne la consommation de l'eau mais n'abandonne pas l'utilité publique des sources.
- délibération de 2009 approuvant l'abandon de l'exploitation des sources Fontbidon, Soubran et Trichard, la disconnexion de leurs ouvrages par rapport au réseau public de distribution, la demande d'abrogation partielle de l'arrêté préfectoral du 03 décembre 1996 pour ce qui concerne les 3 sources de Fontbidon, Soubran et Trichard, et leur maintien dans le patrimoine syndical

Par conséquent, sur le plan juridique, il est nécessaire d'avoir une nouvelle et unique délibération actant la décision du SIEVA.

Le bureau a proposé de conserver l'utilité publique des sources abandonnées.

Le comité se prononce à l'unanimité pour que **Le SIEVA conserve l'utilité publique des 7 sources abandonnées et de leurs périmètres de protection, dont la source de FONTBEL.**

La délibération sera transmise à l'ARS dès retour du contrôle de légalité.

#### *Travaux*

M le Président passe la parole à Daniel Michaud qui présente l'avancement des travaux et en faisant intervenir la maîtrise d'œuvre pour les points techniques.

- Etanchéité des réservoirs
  - o Problématique abandon d'ouvrages / défense incendie (attendre le schéma départemental incendie > ne pas déclencher les TC pour l'instant) : Ronze, Mollard et Chatillon (60.000€ / ouvrage) ; pour X Blanche la question est d'ordre technique (1 seule cuve)
  - o Entretien des toitures terrasses
  - o Test innovant Etandex

*ETANDEX a proposé une technique innovante (projection à chaud) autre que celle appliquée pour le moment sur le SIEVA (réservoir de Santaillers 07/03/2017).*

*Les deux techniques (traditionnelle et en projeté à chaud) sont techniquement équivalentes, ont les mêmes caractéristiques, garanties, et assurances.*

#### **Pour la technique traditionnelle, on a :**

- Primaire Ostral 700 sablé : 250g/m<sup>2</sup>
- Couche d'imprégnation Ostral 800 : 800g/m<sup>2</sup>
- Toile VP45
- Couche de saturation Ostral 800 : 600g/m<sup>2</sup>
- Couche de finition Ostral 900 : 900g/m<sup>2</sup>

#### **Pour la technique en projeté à chaud, on a :**

- Primaire Ostral 700 sablé : 300g/m<sup>2</sup>
- Résine projetée à chaud Ostral AC : 2kg/m<sup>2</sup> mini.

*Cette technique peut être intéressante sur des ouvrages tels que la Croix blanche car le SIEVA n'a qu'une cuve*

- Travaux de canalisations (cf. annexes) :
  - o Travaux de renouvellement à arbitrer : cf. préparation BP2017
  - o Antenne cime de Cherves (57 000 € ht pour l'extension / sous réserve du renforcement préalable pour 79 000 € ht) : Demande OK, devis OK
  - o Delphins (50 000 € ht) : Demande OK, devis en attente
  - o Nouvelle demande M Plasse à Chénelette → Pétassé (51 000 € ht) > lui demander de refaire une demande l'année prochaine
  - o Cas sans demande à ce jour : MME Rose Large à Beaujeu
  
- Route des Echarmeaux : RDV avec la MDR. M Sotton précise qu'il est nécessaire de caler l'emploi du temps avec les travaux du pont des pénitents sur la commune de Beaujeu car le Département souhaite réaliser les travaux en une seule phase : Beaujeu + les Dépôts à St Didier sur Beaujeu.
  
- Montée des Etoux : chiffrage OK, réunion le 3 mars (Safège présent), faire en 1<sup>er</sup> les réseaux les plus profonds
  
- Visite Fontbel entretien : M le Président est allé se rendre compte sur site le jeudi 2 mars 14h30 avec l'exploitant et il est confirmé qu'un nettoyage s'impose suite à la valorisation du bois par un forestier local  
Le nettoyage (1 600 € ht) doit être fait avant intervention pour la clôture (3 945 € ht) qui est prise en charge par l'assurance si réalisation avant l'été 2017.  
La méthode est détaillée au comité : 1 courrier a été envoyé au forestier pour lui signifier que nous procéderons au nettoyage s'il n'est pas intervenu sous 4 semaines.  
*Hors réunion : Le forestier n'étant pas intervenu au 10 avril 2017, il est décidé de commander le nettoyage en direct, une facture de principe sera envoyée au forestier avec l'espoir qu'elle soit honorée.*
  
- Projet de sécurisation :
  - o Avancement station de traitement Taponas : visite de chantier 25/3
  - o Aménagement des abords : lancer réflexion (périmètre, habitation, clôture,..) > cf. BP2017
  - o Plantation des arbres : 1 arbre en bord de Saône, mesure compensatoire arrêté préfectoral (demande de devis)
  - o Anticipation inauguration / ravalement des façades abîmées (côté Nord principalement...) > études 2017 puis BP2018
  - o Volet Pliocène :
    - Prélèvement : déclaration accordée en date du 14 février 2017 pour 200.000M3/an
    - travaux de canalisation et convention SNCF
    - équipements et forages (consultation) : PUB au plus tard 15/03/2017 ; ne pas se presser pour le second forage (pas urgent)
    - dépose du PC en cours : 2 solutions seront présentées à la commune pour choix (classique, moderne)
  - o Rehaussement et embellissement des puits : pas de réponse à ce jour





- Télé relève : point d'avancement, mise au point des contrats pour un démarrage 2<sup>nd</sup> semestre 2017

#### *Exploitation*

M le Président précise que le syndicat poursuit les négociations avec Suez pour les avenants au contrat de DSP et passe la parole à Serges Fessy pour détailler le contenu des négociations.

M Serges Fessy expose le fait que Suez a proposé un comblement de l'économie « télé relève » en 1<sup>ère</sup> approche ce qui ne convient pas, car le syndicat souhaite discuter sur des points tangibles et concrets, ce qui est d'ailleurs la vocation d'une discussion d'avenant à un contrat de D.S.P..

M Serges Fessy détaille la teneur et le déroulement des discussions qui sont denses, intéressantes mais fermes.

M Serges Fessy fait un point précis au comité des différents volets en cours de négociation (confer détail chiffré en annexes) :

- Télé relève : économie annuelle de plus de 60.000 € sur le contrat de DSP
- Chlorations : intégration de nouveaux postes de chlorations dans le périmètre affermé, uniquement pour les nouveaux points d'injection
- Loi Brottes et Hamon : négociation en cours et fermes car le syndicat ne souhaite pas payer pour des prévisions estimées d'impayés avec des coefficients de sécurité, le principe serait plutôt celui d'un fond de concours clientèle où ne serait payé que les dépenses avérées et vérifiées par l'exploitant concernant les impayés (nombre réel de dossier, factures réelles, procédures allant au-delà des formalités déjà prévues,..)

Une réunion de poursuite des discussions est d'ores et déjà calée le 25 avril 2017 où Suez devra présenter sa copie actualisée.

#### *Communication*



M le Président après accord du comité syndical a donné la parole à M Sylvain SOTTON en début de comité pour faire le point sur la communication :

- Prise de photos aériennes complémentaires : fait > devis encadrement etc. ?
- Lettre INF'EAU en cours d'achèvement pour publication avec la prochaine facturation : réunion de finalisation le 29 mars 2017
- Plan 3D : prix élevé donc reconsidération du besoin en cours ; M Sotton évoque la possibilité de comparer avec des possibilités moins onéreuses comme le reportage en drone
- Site internet à compléter, une réunion est en cours de calage

MME Langlois évoque le travail de rédaction pour de la communication grand public et rappelle aux communes de bien indiquer le lien vers le site internet du SIEVA : [www.sieva.me](http://www.sieva.me)

M Sotton souhaite travailler avec les équipes travaux (maîtrise d'œuvre et entreprises) pour la systématisation et le contenu des panneaux de chantier.

M Fessy précise que la ligne communication est conservée au budget.

#### 4. Questions diverses

M le Président évoque deux sujets :

- CR du voyage au Burkina Faso : présentation de l'association BARCA dont l'objectif est de créer une école avec un puits au Burkina Faso dans une stratégie dite de coopération décentralisée. Il est précisé que le syndicat définira son aide, mais pour l'instant c'est surtout du temps, du montage de dossier technique pour essayer de percevoir les aides spécifiques de l'agence de l'eau sur ces sujets
- Visite technique de mi-mandat : il est évoqué l'habituelle visite technique de mi-mandat que le syndicat pourrait organiser pour les délégués avec soit la visite de l'usine Pont-A-Mousson (fabrication des canalisations fonte, hauts fourneaux), soit une autre visite d'ouvrages liés à l'alimentation en eau potable (est évoqué l'exemple de Versailles et autres possibilités...). Il est précisé que nous sollicitons une liste de visites techniques possibles auprès de Suez qui exploite des sites dans la France entière. Nous reviendrons vers le comité une fois la destination précisée.